G en Yvelines

N°78
Mercredi 12 avril 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Qu'ils soient en centre-ville ou dans la zone commerciale, les commerçants ont des avis radicalement opposés sur l'utilité de ce futur temple de la consommation.



Buchelay
Le centre commercial relance le débat

Dossier - P. 2

Actualités p.4

POISSY



Le PSG tente de rassurer les riverains

Actualités p.8

VALLEE DE SEINE



Budget sous pression pour le syndicat public



Actualités p.6

ANDRESY

Kiosque et agrès pour les jeunes des Charvaux



Actualités p.9

LES MUREAUX

Parc Molière : ça prend forme



Sports p.12

SPORT INSOLITE

Culturisme : la partie scénique de la musculation

P. 7 YVELINES **RER A : des interruptions à prévoir**

P. 7 LES MUREAUX **Un téléphérique nommé désir**

P. 8 MANTES-LA-JOLIE **Recentrer l'asso des industriels**

P. 9 ANDRESY **Les impôts augmentent, les indemnités aussi**

P. 10 VALLEE DE SEINE **A quelques heures d'intervalle, deux morts**

P. 11 MANTES-LA-VILLE **De fausses ordonnances pour escroquer les pharmacies**

P. 14 CONFLANS **Il reste des places pour le concert d'Olivia Ruiz**

DÉCOUVREZ TOUS NOS **PROGRAMMES IMMOBILIERS** DANS LES **YVELINES**



Bouygues Immobilier
Bien plus pour vous

bouygues-immobilier.com

0 810 002 500 Service 0,06 € / min + prix appel

Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Illustration : Infime. Document et photo non contractuels. Grenadines & cie – 01/2017.

VALLEE DE SEINE Buchelay : le centre commercial relance le débat

Entre centres-villes et zones périphériques, le débat est plus vif que jamais. A la dernière assemblée générale des commerçants du centre-ville mantais, le projet de centre géant porté à Buchelay par la Compagnie de Phalsbourg a donné lieu à de rudes échanges, symboles de l'inquiétude de ces petits patrons.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le futur espace de grande consommation occupera plus de 10 % des 80 ha de la zone commerciale et artisanale bucheloise des Graviers.

L'ouverture d'un nouvel ensemble commercial, porté par la Compagnie de Phalsbourg dans la zone des Graviers de Buchelay, est prévue pour 2019. Baptisé Open sky Buchelay, il aura un point commun avec l'autre projet yvelinois de l'entreprise d'immobilier commercial, en chantier à Plaisir : un parcours à ciel ouvert. Ce nouveau centre en périphérie, situé sur une emprise de 9,3 hectares comportant l'emplacement de l'ancien magasin Leroy Merlin (déplacé l'an dernier de quelques centaines de mètres, Ndlr), ne fait pas que des heureux.

Les commerçants de l'association de la zone des Graviers, les Docks de Buchelay attendent avec envie cette ouverture. Ceux du centre-ville mantais sont, eux, beaucoup plus inquiets de l'incidence qu'aurait cet ensemble sur leur activité. Certains ont d'ailleurs profité de l'assemblée générale de la principale association de commerçants, Coeur de Mantes, lundi 3 avril dernier, pour évoquer leurs craintes auprès du président du Conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier (LR), présent ce soir-là.

« La zone doit se développer harmonieusement »

« *On n'a qu'un seul regret c'est que ça traîne* », commente Jean-Marie Pradier, nouveau président de l'association des Docks de Buchelay et patron du magasin Lapeyre. Tout en comprenant la position des commerçants du centre-ville : « *Ici, il y a beaucoup d'enseignes nationales, ce n'est pas de l'argent personnel qui a été investi.* »

Lui voit plutôt les deux comme complémentaires, et se dit prêt à rencontrer le président de Coeur de Mantes : « *Chacun a ses soucis, mais il y a sûrement des solutions. La zone doit se développer harmonieusement avec les commerces locaux.* » Concernant les enseignes qui s'installeront dans le nouveau centre commercial, il espère : « *Une Fnac ce serait bien. Il n'y a rien de culturel à Buchelay.* »

Les éventuels opposants au projet de la Compagnie de Phalsbourg avaient jusqu'au 19 janvier pour déposer un recours, la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) ayant validé le projet de ce centre de 38 500 m² le 19 décembre dernier… mais ils ne l'ont pas fait. « *Nous avons appris lors des vœux de Paul Martinez (UDI), le maire de Buchelay, qu'il y avait eu un changement de programme,* détaille David Beautier, président de l'association Coeur de Mantes. *Mais les vœux ayant eu lieu le 11 janvier, il était trop tard pour présenter un recours.* »

Le président de l'association a bien rendez-vous « *en fin de mois* » avec les responsables du promoteur afin d'essayer « *de négocier quelques compensations* », mais ne se fait pas d'illusion. « *Je ne peux pas savoir comment, mais cela va chambouler les habitudes des clients* », explique-t-il, parlant même « *d'épée de Damoclès* ». Un sentiment exprimé par une majorité des commerçants du centre-ville mantais présents lors de l'assemblée générale.

Le futur espace de grande consommation occupera en effet plus de 10 % des 80 ha de la zone des Graviers, à en croire un récent avis de l'Autorité environnementale, positif malgré quelques réserves portant notamment sur la protection du captage en eau de Rosny-Buchelay. Selon ce document, le centre de la Compagnie de Phalsbourg comptera 30 000 m² rien qu'en surfaces commerciales, pour une vingtaine de « *moyennes surfaces non alimentaires* », environ « *25 commerces de moins de 300 m²* » et « *une dizaine de restaurants* ».

Aux magasins s'ajoutent 1 270 places de parking dont une partie en sous-sol, près de 13 000 m² d'espaces verts et des miroirs d'eau. Ce gigantesque chantier devrait être réalisé en deux phases selon le document de l'Autorité environnementale, qui précise : « *La partie Sud-Est du projet ne pourra être réalisée qu'une fois la rue du Verdon déplacée plus à l'Est, sur l'emprise de l'ancien magasin Leroy Merlin.* » Les travaux commenceront donc d'abord au niveau des ex-parcelles agricoles.





COMPAGNIE DE PHALSBOURG

Selon l'avis de l'autorité environnementale, le projet de la Compagnie de Phalsbourg comptera 30 000 m² de surfaces commerciales, avec une vingtaine de « moyennes surfaces non alimentaires », environ « 25 commerces de moins de 300 m² » et « une dizaine de restaurants ».

Alors, les patrons des commerces du centre de Mantes-la-Jolie, réunis en assemblée générale, se demandent comment conserver leur clientèle face à ce géant. « *Il faut faire quelque chose pour rendre le centre-ville attractif par rapport à cette zone,* déclare une commerçante indépendante. *Les grosses enseignes vont le quitter avec l'ouverture.* » Avant d'ajouter : « *A partir de 17 h, il n'y a plus un chat.* »

Pour le très mantais président du Conseil départemental Pierre Bédier (LR), présent aux côtés des patrons ce soir-là et interpellé par les commerçants, le nœud du problème n'est pas le projet de la Compagnie de Phalsbourg. « *Oui, il y aura de la concurrence, mais ne nous demandez pas de faire votre job,* leur répond-il. *Le centre commercial n'existe pas [encore] et vous avez des problèmes, donc ce n'est pas la faute du centre commercial.* »

Lui impute plutôt l'attractivité et les chiffres d'affaires en berne aux horaires d'ouverture des commerçants, à l'instar de son successeur à la mairie de Mantes-la-Jolie Michel Vialay (LR), qui ne manque jamais une occasion de prôner des ouvertures élargies. « *Nous ne sommes pas d'accord sur le sujet mais je vous le dis : à Paris, certains commerces sont ouverts de 11 h 30 à 20 h 30, voire 21 h, pour coller aux horaires des salariés* », leur lance Pierre Bédier, conseillant d'ouvrir « *à partir de midi* » et de fermer « *vers 20 h, 20 h 30* ».

« *Et à Buchelay, il sera gratuit le stationnement ?* » lance justement le public à l'attention de Michel Vialay, également présent. La réponse est affirmative et ne manque pas de provoquer des réactions dans l'assemblée. « *Les clients nous remontent qu'il y a un manque de place* », poursuit un commerçant du marché couvert. « *Il ne faut pas exagérer, il y a environ 1 000 places de parkings en sous-sols,* précise le maire mantais. *Après, il y en a qui sont rétifs à utiliser ces places, mais si les commerçants se plaignent, cela n'incite pas les clients.* »

Dix restaurants et 45 magasins

Après avoir évoqué longuement le futur poids-lourds de la consommation dans le Mantois, les commerçants présents se sont inquiétés de l'activité intrinsèque du commerce de centre-ville. « *Vous ne pensez pas que Mantes-la-Jolie est une ville morte, mais son centre-ville devient comme celui de Dreux (Eure-et-Loir),* se désespère ainsi un autre commerçant. *Vous parlez d'ouverture mais les loyers sont énormes. On ne peut pas prendre d'autres personnes.* »

« *Ce n'est pas nous (la municipalité, Ndlr) qui fixons le prix des loyers,* rappelle alors le président du conseil départemental à l'assistance. *Et dans le centre-ville, le taux de vacance a doublé ces dernières années.* » Seul changement de taille à venir pour ce commerce urbain déclinant : « *On va tester la piétonnisation* » (une étude avait été lancée l'an dernier pour étudier cette possibilité, Ndlr), a indiqué Pierre Bédier.

MANTES-LA-JOLIE Bisbilles à la tête de l'asso de commerçants

A la dernière assemblée générale de Coeur de Mantes, deux patrons emblématiques du commerce mantais ont étalé de sérieux différends.

L'assemblée générale de l'association de commerçants Coeur de Mantes, lundi 3 avril, était entre autres destinée à l'élection d'un nouveau trésorier. Stéphane Teste, propriétaire du magasin Monsieur bricolage et ex-président, annonce la couleur : « *Je me présente en tant que président.* » Entre lui et David Beautier, l'actuel président de Coeur de Mantes (et patron d'un commerce de bouche, Ndlr), les relations sont tendues malgré une envie commune. Stéphane Teste sera finalement élu au seul poste vacant, celui de trésorier. Une nomination qui sonne comme un retour de celui qui fut à la tête de Coeur de Mantes jusqu'en 2013. Egalement président de l'association de commerçants Ca bouge en ville, qu'il a créée en 2015, il souhaite justement un rapprochement entre les deux structures. « *Mais quand j'ai fait part de mon envie de rejoindre le bureau le samedi précédent, David m'a raccroché au nez* », déplore-t-il.

« *Son envie de se présenter au bureau m'enchante beaucoup moins,* confirme David Beautier, l'actuel président de Coeur de Mantes, qui compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. *Quand on est dans sa situation, on se met en retrait.* » Visiblement, il ne cautionne pas le comportement de Stéphane Teste : « *Il a dénigré l'association, il en a créé une autre pour casser la dynamique.* » Ce que réfute le principal intéressé : « *C'est une petite association, sans cotisation. Quand j'ai quitté mon poste de président, j'ai eu plus de disponibilités, j'avais envie de faire revivre des animations qui avaient disparu.* » L'association organise notamment la course de garçons de cafés depuis 2015.

Raphaël Cognet (LR), adjoint au commerce à la mairie mantaise et présent lors de l'assemblée, a, lui, réaffirmé le point de vue de la municipalité : « *L'association historique c'est Coeur de Mantes, la mairie ne subventionnera pas deux associations.* » Avant de se dire « *halluciné* » devant la situation : « *Il faut se souder.* »

Une version longue de ce dossier est publiée sur le site internet de La Gazette.

Erratum

Dans le dossier de notre édition du 27 mars, consacré à une réunion publique liée au Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), *La Gazette* indiquait de manière erronnée que Suzanne Jaunet (LR) était première adjointe à la mairie d'Achères. Elle y occupe en effet la fonction de cinquième adjointe. Nous nous excusons de cette erreur auprès de nos lecteurs, de la principale intéressée ainsi que de la véritable première adjointe municipale d'Achères (et conseillère départementale, Ndlr), Elodie Sornay (LR).



LE CHEMIN DE L'EAU

UN SENTIER PÉDAGOGIQUE OUVERT À TOUS
RELIANT FLINS ET AUBERGENVILLE AUX MUREAUX

2 accès possibles :

-> Route Renault, à Flins-sur-Seine

-> Bois Saint-Vincent (RD14), aux Mureaux

prêts pour la révolution de la ressource

suez

POISSY Centre d'entraînement : le PSG tente de rassurer les riverains

Le Paris Saint-Germain est venu échanger avec les Pisciacais qui habitent à côté du futur centre d'entraînement du club. Les habitants ont soulevé leur souhait de conserver leur qualité de vie.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le directeur général délégué du PSG, Jean-Claude Blanc (à gauche), est venu répondre aux questions des futurs voisins du centre d'entraînement.

L'annonce de la présentation du protocole d'accord concernant la construction du centre d'entraînement du Paris Saint-Germain à Poissy, relatée dans notre précédente édition, avait soulevé des inquiétudes auprès des riverains. Les futurs voisins du club, habitant les hameaux de Béthemont, la Bidonnière et la Maladrerie, estimaient manquer d'informations sur ce projet.

En quelques jours, une réunion publique de présentation a été organisée par la municipalité. Lundi 3 avril, le directeur général délégué du PSG, Jean-Claude Blanc, est venu en personne répondre aux questions de la centaine de personnes présentes au Cosec. « *L'idée de cette première réunion officielle est de montrer que ce n'est pas le PSG d'un côté, la Ville d'un autre et les habitants d'un autre* », a expliqué le maire Karl Olive (LR) en ouverture de la réunion.

Si la démarche a semblé être appréciée, de nombreux riverains se sont inquiétés pour le maintien du cadre de vie. « *Ma qualité de vie, c'est de ne pas avoir de voisin, de pouvoir circuler et dormir la nuit* », a résumé un Pisciacais de la Bidonnière. A l'issue de la réunion, plusieurs riverains ont confié « *vouloir plus d'éléments* ». A l'image de Dominique, « *pour et contre* » ce projet, qui « *pense encore que c'est flou* ».

« On pense encore que c'est flou »

Avant la réunion, plusieurs habitants des hameaux avaient mentionné des craintes de nuisances sonores. Jean-Claude Blanc a abordé ce sujet dès sa présentation d'ouverture, affirmant que « *le football, au niveau des nuisances sonores, c'est un ratio plutôt intéressant* ». Et de préciser : « *L'avantage des terrains de football est que ça prend de la place et que ça n'accueille pas forcément beaucoup de monde.* »

« *Est-ce-que le tout va être protégé par une enceinte ?*, s'est ensuite inquiétée une Pisciacaise lors de la séance des questions-réponses. Jean-Claude Blanc lui a assuré qu' « *il n'y aura pas un mur, plutôt des obstacles paysagers* ». Et le directeur général délégué du PSG de préciser : « *L'idée est de faire un talus avec un grillage au pied [et] de végétaliser toute la bordure.* »

Ce que prévoit le PSG à Poissy

En juillet 2016, le PSG avait annoncé vouloir installer à Poissy son futur centre d'entraînement. Sur près de 74 hectares situé au croisement des autoroutes A13 et A14, ce centre sera destiné aux équipes professionnelles masculines de football et de handball du Paris Saint-Germain. Une douzaine de terrains devraient voir le jour.

Ainsi qu'un stade de 5 000 places, où « *il ne se passera que du football* » a précisé Jean-Claude Blanc, directeur général délégué. Une zone sera dédiée à la formation des jeunes joueurs et une « *Ecole rouge et bleue* » de la Fondation du Paris Saint-Germain pourra accueillir des élèves en difficulté.

A propos de la voirie, le directeur général délégué du PSG a rappelé : « *L'objectif est de déplacer cette route qui est au milieu du site (la rue de la Bidonnière, Ndlr)* ». La nouvelle voie devrait relier le hameau de la Bidonnière au rond-point de la Coudraie, et longer le futur stade de 5 000 places. Les riverains se sont interrogés sur des problèmes liés au trafic routier de ce tracé.

« Pas des matchs à guichets fermés toutes les semaines »

L'un a fait remarquer qu'au niveau du rond-point de la Coudraie, « *ce n'est déjà pas possible le matin* » au regard des nombreux automobilistes qui l'empruntent. « *J'imagine que quand il y aura 5 000 personnes qui arrivent, l'accès aux hameaux va être sans doute assez difficile* », a complété un autre Pisciacais en référence aux jours de match.

Jean-Claude Blanc a affirmé que des études de trafic seraient menées « *pour être sûrs que le dispositif mis en place, pour une journée normale ou quand il y a un match, vous permette d'accéder à chez vous sans problème* ». Un parking, de 1 000 places selon nos informations, sera également créé « *derrière le stade* », et le club veut que soient renforcés les transports en commun pour se rendre sur le site.

« *Ce ne sera pas des matchs à guichets fermés toutes les semaines* », a ajouté Karl Olive, précision qu'il a assortie d'un « petit clin d'œil » à Jean-Claude Blanc : « *Il y a parfois plus de monde au stade de Poissy en CFA qu'au Camp des loges (où joue actuellement l'équipe réserve du PSG, Ndlr).* »

Les dates du projet se précisent

Tout au long de la réunion avec les riverains, le directeur général délégué du Paris Saint-Germain, Jean-Claude Blanc, a précisé plusieurs des dates du projet de centre d'entraînement. La prochaine échéance sera le choix des architectes (déjà repoussé plusieurs fois, Ndlr), « *dans les quinze prochains jours* », explique Jean-Claude Blanc.

L'achat d'une partie des terrains privés devrait également intervenir rapidement. Si pour ces derniers, « *des promesses [de vente] sont signées* », le directeur général délégué précise que « *l'acte d'achat définitif devrait être signé dans les quinze prochains jours* ».

Concernant la présentation du projet d'aménagement aux Pisciacais, « *on va sans doute faire ça en mai* », indique Jean-Claude Blanc. Ensuite, une concertation publique aura lieu du 15 juin au 15 septembre prochain, pour laquelle le directeur général délégué confie que le PSG a « *souhaité saisir la Commission nationale du débat public* ».

« *On va présenter le permis de construire à la fin de cette année et démarrer les travaux à l'été 2018* », estime Jean-Claude Blanc. « *On vise une ouverture pour la saison 2019-2020,* ajoute ce dernier. *Juillet 2019 serait un schéma idéal pour nous car c'est là que reviennent les joueurs et que la saison commence.* »

En bref

VALLEE DE SEINE Une « Gauche rassemblée » sur la huitième circonscription

Eric Roulot (PCF), maire de Limay, tête de liste pour les élections législatives, souhaite créer des ateliers parlementaires citoyens.



LA GAZETTE EN YVELINES

C'est devant environ cent personnes qu'Eric Roulot (PCF) et Radouane Atroussy (PS), ont officialisé leur candidature commune sur la huitième circonscription aux élections législatives.

C'est devant environ cent personnes qu'Eric Roulot (PCF), maire de Limay et Radouane Atroussy (PS), président du conseil syndical de Mantes 2 et militant de longue date, ont officialisé leur candidature commune sur la huitième circonscription aux élections législatives.

« *Notre programme, c'est l'ambition de la paix et de la fraternité dans le Mantois* », détaille Eric Roulot, de cette candidature de la « *Gauche rassemblée* ». Sur le territoire, l'édile limayen souhaite par ailleurs créer des ateliers parlementaires ouverts à tous : « *Chacun peut ainsi participer à l'élaboration de projets de lois.* »

La question environnementale est également une part importante de ce programme. L'élu souhaite qu'une étude « *indépendante et sérieuse* » soit menée sur l'impact de la carrière de Brueil-en-Vexin. Il soutient également les propositions de la CGT pour faire de la centrale de Porcheville « *un site énergétique d'excellence* ».

Dans le cadre d'une volonté d'union de la gauche, les deux candidats avaient adressé une lettre ouverte aux partisans de la France insoumise. « *Nous n'avons pas eu de réponse, mais la porte n'est pas fermée* », explique Radouane Atroussy.

En bref

YVELINES Législatives : des candidatures PCF dans tout le département

Aucun accord en vue des élections législatives n'a pu être trouvé avec le mouvement des Insoumis, les communistes présentant des candidats dans toutes les circonscriptions.

Les communistes et les Insoumis ont beau partir ensemble pour la campagne des élections présidentielles, en soutenant Jean-Luc Mélenchon, la situation départementale est bien différente au scrutin qui suivra. Le PCF yvelinois présente en effet des candidats dans toutes les circonscriptions des Yvelines pour les élections législatives des 11 et 18 juin prochains.

Si la candidature du maire de Limay Eric Roulot dans la huitième circonscription est annoncée depuis plusieurs semaines, et a été officialisée la semaine dernière, le parti a aujourd'hui dévoilé l'ensemble de ses candidats yvelinois. Dans la septième circonscription (Conflans-Sainte-Honorine, Ndlr), le premier tract distribué pour appuyer la candidature de Nicole Pradier avance la nécessité de « *sortir le pays de l'impasse dans laquelle les politiques d'austérité l'ont plongé* ».

Contre « les politiques d'austérité »

Sur le territoire de couverture et de distribution de *La Gazette*, les autres candidats et candidates investis par le PCF sont Thibaud de Fleury dans la neuvième circonscription (Les Mureaux – Houdan, Ndlr), Françoise Pinson dans la douzième (Poissy-Sud, Ndlr), et Josiane Dupé dans la sixième (Poissy-Nord, Ndlr).

En bref

VALLEE DE SEINE La chasse aux œufs est ouverte

Le dimanche 16 avril, de nombreuses chasses aux œufs de Pâques sont organisées par les municipalités et associations.

Pour fêter le lundi de Pâques, plusieurs communes de la vallée de Seine organisent des chasses aux œufs le dimanche 16 avril. A Carrières-sous-Poissy, le rendez-vous est fixé à 10 h dans le parc de l'hôtel de ville. L'entrée est libre et pour plus de renseignements, contacter le service culture au 01 34 01 19 30.

La commune de Conflans-Sainte-Honorine organise sa grande chasse aux œufs à 14 h au parc du Prieuré. Plusieurs zones seront proposées en fonction de l'âge des jeunes Conflanais, qui seront entourés de mascottes et guidés par les animateurs des accueils de loisirs. Plus de renseignements sur le site internet de la commune. Point commun de ces deux chasses aux œufs, les sacs personnels sont interdits et des sachets seront fournis.

A Achères, l'association Afro Kreol Mouv' prépare sa chasse aux œufs géante de 14 h à 16 h 30, dans le parc forestier Millet. Sur le thème du dessin animé *Zootopie*, le tarif est de 1 euro la chasse. Informations sur le site internet afrokreolmouv.fr. La chasse aux œufs de Triel-sur-Seine se déroulera à 11 h au parc Senet pour les jeunes trielois de 1 à 6 ans.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

CHANTELOUP-LES-VIGNES La Compagnie dit adieu à son Repaire

« C'étaient des années de combat, de persévérance, des liens et de la créativité », commente sobrement Neusa Thomasi, directrice et fondatrice de la Compagnie des contraires. Leur chapiteau actuel, le Repaire des contraires, était installé continuellement depuis six années en lisière de la cité de la Noé. La mairie engage en effet un chantier pour le remplacer par une structure pérenne, où la compagnie pourra continuer d'apprendre arts du cirque et théâtre aux jeunes. Alors, du vendredi 7 au lundi 10 avril, artistes et élèves ont joué quatre fois une rétrospective de leur travail.

En bref

AUBERGENVILLE Forum 1er Job le 19 avril

La deuxième édition du Forum 1er Job se tiendra le mercredi 19 avril, de 14 h à 18 h, à la maison des Associations. Cet après-midi sera l'occasion pour les Aubergenvillois à la recherche d'un emploi, d'un contrat saisonnier ou d'une formation, de rencontrer des entreprises locales créatrices d'emplois.

« Près d'une cinquantaine d'entreprises et d'associations proposeront des emplois principalement en Île-de-France », annonce la communiqué de l'événement. Plus de renseignements au 01 30 90 36 63 ou par courriel à emploi@aubergenville.fr.

POISSY Linky : Réunion publique

Le Collectif Linky des Yvelines continue ses réunions publiques d'information sur les nouveaux compteurs électriques communicants d'Enedis (ex-ERDF). La prochaine aura lieu le mercredi 19 avril, à 19 h 30, au restaurant Le Cosy de Poissy. D'après l'association, le déploiement des compteurs *« est prévu à Poissy à partir de mai 2017 »*.

Le collectif s'inquiète des conséquences financières et des risques d' *« intrusion dans la vie privée »* notamment. Plus de renseignements par courriel à collectiflinky78@ntymail.com.

Un jardin humain pour recréer du lien social

Le bailleur social Mantes en Yvelines Habitat expérimente un jardin partagé dans le quartier mantais des Physiciens pour favoriser les échanges entre locataires du Val Fourré.

Les locataires du bailleur social Mantes en Yvelines Habitat (MYH) qui résident au Val Fourré pourront prochainement disposer d'un jardin partagé dans le quartier des Physiciens. Le but de ce projet expérimental ? Créer du lien, permettre aux différentes générations d'échanger autour du travail de la terre, mais aussi permettre à tous de réinvestir les espaces verts du quartier afin d'aboutir à la réduction des jets et dépôts de déchets (voir encadré).

Depuis deux ans, Mantes en Yvelines Habitat mûrit ce projet qui doit naître rue James Joule, grâce au soutien de l'Association des jeunes des Physiciens (AJP), l'association La sève, et la municipalité mantaise, qui a elle-même trois autres jardins partagés en projet dont un dans le quartier des Aviateurs. Samedi dernier, une réunion était organisée avec les locataires intéressés à jardiner au pied de leurs immeubles, pour leur permettre de proposer des idées, notamment sur les végétaux à planter.



Samedi dernier, une réunion était organisée avec les locataires intéressés à jardiner au pied de leurs immeubles, pour leur permettre de proposer des idées, notamment sur les végétaux à planter.

« Ce jardin-là est propice à créer du lien entre des générations qui rencontrent des difficultés à communiquer, explique Mam Nieng, responsable adjoint du pôle gestion de proximité à MYH. *L'objectif, c'est la transversalité : il y a l'école à proximité, le CVS (Centre de vie sociale) de l'autre côté de l'avenue. On est ouvert à toute bonne volonté ! »* En mars, les jeunes fondateurs de l'AJP ont visité les locaux de La Sève, à Sailly.

« L'esprit de La Sève, ce sont des jardins écologiques et solidaires, le jardin est le prétexte à une activité... même si on pourra bien sûr récolter, précise Mam Nieng. *Par ces liens créés avec le jardin, on pourra aussi peut-être repérer des personnes en situation difficile. Ce n'est pas facile, dans une situation précaire, d'aller vers l'autre : on peut alors leur proposer de jardiner, et de prendre quelques salades ou carottes. »*

Se réapproprier l'espace public pour mieux en prendre soin

La mise en place de ce premier jardin partagé par le bailleur social Mantes en Yvelines Habitat répond, par la création de liens entre habitants et avec les espaces publics du quartier, à la volonté d'améliorer la propreté au pied des immeubles. Cette action fait ainsi suite à la réalisation, en 2016, de chantiers de rénovation de cages d'escaliers par des jeunes du quartier.

« Les locataires sont invités à un pot convivial lors de la réception des travaux, indique Mam Nieng responsable adjoint du pôle gestion de proximité à MYH. *En général, ces cages d'escalier aux peintures refaites par les jeunes, vivent bien plus longtemps que les autres. »* Alors, la participation à un jardin partagé permettra peut-être d'éviter le dépôt de déchets : *« C'est un lieu où on pourra aussi faire passer des messages plus facilement »*, poursuit-il.

« On a l'impression que certains habitants ne respectent pas les espaces environnant les immeubles, et c'est vraiment un sujet qui nous préoccupe, détaille de son côté Françoise Quintin, la directrice de MYH. *Les gens jettent, on doit ramasser, ça coûte beaucoup d'argent. Il faut que les habitants arrivent à se réapproprier ces espaces : c'est beau, surtout en ce moment où tout est fleuri, il faut que ça reste propre. »*

PUBLI REPORTAGE

Site internet de Mantes en Yvelines Habitat : www.myh.fr - Site internet de l'association La Sève : www.seve-asso.fr
Association des jeunes des Physiciens (AJC) : 12 rue Gay Lussac 78200 Mantes-la-Jolie

ANDRESY Un kiosque et des agrès pour les jeunes des Charvaux

En haut du quartier des Charvaux, une aire de jeu pour enfants et un espace dédié aux jeunes remplaceront les actuels terrains en mauvais état. La mairie crée aussi trois autres espaces de loisirs.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une réunion avec des jeunes du quartier aurait montré la nécessité d'un espace « vraiment adapté pour les 16 à 22 ans qui étaient en attente », indique le maire Hugues Ribault (LR).

Promis avant la fin 2016, l'équipement de loisirs attendra finalement la rentrée scolaire 2017. Il sera situé en haut du quartier des Charvaux, là où se situent aujourd'hui d'anciens terrains de tennis reconvertis en terrains de basket et un petit parking qui sera conservé. La mairie va y créer une grande aire de jeux pour enfants et, en contrebas, un espace destiné aux jeunes habitants du quartier.

L'aire de loisirs comprendra de l'éclairage, un city stade, des agrès de street workout ainsi qu'un kiosque permettant de s'abriter ou de se réunir. « *On se demandait comment améliorer les choses dans ce quartier des Charvaux, qui est un des plus compliqués, quelquefois, au niveau de la jeunesse, avec beaucoup de logements sociaux*, se rappelle le maire Hugues Ribault (LR). *Et on se demandait comment ouvrir des structures pour les jeunes qui correspondent à leurs attentes.* »

« Ils ont besoin de se réunir »

En 2016, une rencontre aurait donc rassemblé « *une trentaine de personnes* » dont des jeunes du quartier, a expliqué au dernier conseil municipal Michel Marque, adjoint municipal à la jeunesse et aux sports. Destinée à « *leur montrer le projet et leur demander s'ils avaient d'autres doléances* », la réunion aurait montré la nécessité d'un espace « *vraiment adapté pour les 16 à 22 ans qui étaient en attente* », complète le maire.

« *De la concertation est ressortie cette nécessité. Ils ont besoin de se réunir, de ne pas être sous la pluie, d'avoir des lieux à eux, après, on leur reproche d'être dans des porches d'immeubles* », détaille Hugues Ribault, un édile « *très satisfait* » d'avoir demandé leur avis à ses jeunes concitoyens. Leurs propositions ont également bénéficié aux autres aires sportives : des agrès de street workout, pas prévus intialement, seront aussi installés dans le parc du Complexe sportif Diagana.

Au conseil municipal, le projet n'a pas enthousiasmé tous les élus. Alexis Bakonyi (LR), du groupe d'opposition Andrésy dynamique, s'inquiète ainsi de « *la protection visuelle et sonore* » des pavillons jouxtant l'aire de jeu et de l'absence d'agrandissement du parking. Quant au kiosque, il se montre « *extrêmement mesuré sur sa création* » tout en affirmant « *faire confiance à nos jeunes Andrésiens qui en sont demandeurs pour que son utilisation soit réglementée* ».

Trois autres aires sportives sont prévues

La municipalité souhaite également créer des agrès de street workout et une table de ping-pong dans le parc du Complexe sportif Diagana. Au Parc de la côte de Verdun ainsi qu'au Square Peyre, une table de ping-pong, un banc et une poubelle doivent être installés. Avec la double aire de jeux du quartier des Charvaux, l'investissement représenterait entre 550 000 et 600 000 euros dont une part de subventions.

En bref

VALLEE-DE-SEINE Législatives : Une candidature EELV-PS sur la 7ème

Dans le cadre d'un accord national passé entre Europe-Ecologie-Les-Verts et le Parti Socialiste, Ghislaine Senée (EELV) sera tête de liste et Fabien Lemoine (PS), son colistier.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette configuration n'est toutefois pas une surprise pour l'élue : « Cela se profilait. Avant l'accord, des membres du PS sont venus me dire qu'ils avaient des difficultés à choisir leur candidat. »

Le 8 mars dernier, les fédérations nationales d'Europe-Ecologie Les-Verts et du Parti Socialiste (PS) concluaient à une entente pour les élections législatives. La septième circonscription où Ghislaine Senée (EELV), maire d'Evecquemont et conseillère régionale, reste tête de liste est concernée par cet accord.

Son colistier sera Fabien Lemoine, membre de la section PS de Verneuil-sur-Seine et président de l'association Vivre Verneuil autrement. « *Mais l'inverse peut se produire, le candidat écologiste peut très bien être suppléant* », note la candidate écologiste.

Cette configuration n'est toutefois pas une surprise pour l'élue : « *Cela se profilait. Avant l'accord, des membres du PS sont venus me dire qu'ils avaient des difficultés à choisir leur candidat.* » Les investitures PS étaient effectivement gelées sur demande de la secrétaire départementale Sandrine Grandgambe suite à un recours de la section conflanaise.

Gel des investitures PS

« *Il y a besoin d'une voix à gauche dans un territoire ancré à droite* », insiste Ghislaine Senée, convaincue par la « *social-écologie* » portée lors de ces élections. Les deux candidats organiseront une réunion publique le 18 avril à 20 h à l'espace Julien Green d'Andrésy.

Indiscrets

L'Iran s'avèrera-t-elle une terre de contrats fructueuse pour ces quelques entreprises des Yvelines et des Hauts-de-Seine ? Du dimanche 9 au jeudi 13 avril, elles sont une dizaine à avoir l'opportunité de rencontrer des entreprises et la communauté française installée en Iran, après avoir déboursé un minimum de 1890 euros et franchi la sélection par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France et l'établissement étatique Business France.

Pour ce déplacement prestigieux, ces entreprises sont accompagnées des présidents LR des deux conseils départementaux en personne : l'Yvelinois Pierre Bédier et l'Altoséquanais Patrick Devedjian. Leurs collectivités sont en effet partenaires de ce voyage, destiné à « *mieux appréhender le marché et son environnement des affaires* », comme à « *identifier des partenaires commerciaux à potentiel* » et à « *partager des expériences avec des entreprises localement implantées* ».

En ville comme en forêt, quads et motos semblent faire contre eux l'unanimité. « *L'exaspération collégiale des usagers de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine est à son comble*, assure ainsi sur le site internet collectif Eco-quartier Mantes-Rosny : l'autre écho du quartier fluvial. *Les promeneurs excédés jettent régulièrement des branches mortes en travers des chemins.* » Il y est par ailleurs précisé qu'une « *opération de grande envergure* » des forces de l'ordre pourrait être réalisée : la précédente remonterait à septembre 2006. En effet, la présence de quads et de motos dans ce parc qui leur est interdit engendrerait « *nuisances sonores et risques de collision* ».

Des problèmes similaires sont mis en avant à Carrières-sous-Poissy par l'ex-maire Eddie Aït (PRG), dans un récent courrier au ministre de l'intérieur où il demande un durcissement de la loi punissant ces infractions, et des conditions de vente des quads et mini-motos. « *Si je comprends l'interdiction donnée aux forces de l'ordre de les poursuivre en milieu urbain pour éviter tout accident [...] il est néanmoins urgent de mettre un terme aux rodéos de ces véhicules qui représentent d'abord une grande insécurité routière, qui détruisent les espaces verts et milieux naturels de la commune, dégradent l'espace urbain et son mobilier et troublent gravement la tranquillité des quartiers.* »

Son déménagement n'est pas passé inaperçu de son adversaire politique. Au dernier conseil municipal, le maire de Vernouillet Pascal Collado (LR) ne s'est pas privé de le faire remarquer à l'ex-maire Marie-Hélène Lopez-Jollivet (PS). « *Nous tirerons le bilan dans trois ans. Les Vernolitains auront l'occasion de se positionner*, a-t-il ainsi assuré de son mandat. *Vous n'aurez pas l'occasion de pouvoir vous positionner puisque vous n'êtes plus inscrite sur les listes électorales de la ville et vous êtes maintenant sur une autre commune.* »



MANTES-LA-JOLIE Le marché du Val Fourré repassera au privé

Après sept ans de gestion directe et quelques polémiques, la municipalité a voté le lancement d'une procédure destinée à confier à une entreprise privée la gestion du marché du Val Fourré.



LA GAZETTE EN YVELINES

A la prochaine rentrée de septembre, le marché du Val Fourré déménage face au collège André Chénier. Sa gestion en sera transmise à un délégataire privé quelques mois après.

« *L'objectif est le maintien et le développement* », a justifié le maire mantais Michel Vialay (LR) au dernier conseil municipal : géré depuis sept ans en régie directe par la municipalité mantaise, le marché du quartier du Val Fourré sera à nouveau confié à un gestionnaire privé. L'entreprise choisie par la mairie aura également la charge du marché du centre-ville, actuellement géré par la société Mandon, dans le cadre d'une concession de dix ans.

Dans le quartier mantais du Val Fourré, le marché forain se tient mardi, vendredi et dimanche, sur la dalle comme dans les allées du centre commercial Mantes 2, et même dans les rues alentour. La municipalité mantaise ayant cependant lancé un projet de rénovation de l'ensemble de la dalle, elle avait annoncé début janvier aux commerçants sédentaires le déménagement des itinérants quelques dizaines de mètres plus loin, face au collège André Chénier.

Initialement prévu au printemps, il a été depuis reporté à la prochaine rentrée scolaire. Le changement de mode de gestion devrait intervenir, lui, en 2018. « *L'objectif est bien évidemment de conserver cette volonté de poumon économique au coeur du quartier* », a voulu rassurer Michel Vialay au dernier conseil municipal, lors du vote d'une délibération entérinant « *le principe de délégation* » pour les deux marchés forains.

Un des plus grands d'Île-de-France

« *On a des éléments très secs et raides disant que l'expérience qu'on en a conduit à revenir à un mode de gestion délégué* », s'étonnait en effet la conseillère municipale d'opposition Rama Sall (PS), de ce qui est l'un des plus grands marchés franciliens. La décision de prendre directement en charge la gestion des étals du Val Fourré avait permis, selon les représentants des commerçants itinérants, d'apporter une meilleure sécurité.

« *Je crois qu'on peut se féliciter de ce développement, et de ce que la prise en main de ce marché par la Ville a permis de le sécuriser, de redorer son image* », s'est félicité le premier magistrat en réponse à Rama Sall. Quant aux deux enquêtes déclenchées par le parquet de Versailles à propos du fonctionnement de la régie ces dernières années, elles n'ont pas abouti. « *Il n'y a rien qui se passe dans ce dossier. Ça ne va nulle part* », confiait d'ailleurs récemment au *Parisien* une source proche du dossier.

En bref

LES MUREAUX Un téléphérique nommé désir

Alors que cinq projets de téléphériques urbains existent le long de la vallée de Seine, le conseil municipal veut appuyer celui des Mureaux auprès de la communauté urbaine.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le maire, François Garay (DVG), a indiqué avoir « l'appui des maires de Meulan et d'Hardricourt » pour son projet de téléphérique urbain.

Depuis plusieurs années, le maire des Mureaux, François Garay (DVG) porte un projet de téléphérique urbain reliant sa commune à celle de Meulan-en-Yvelines en franchissant la Seine. Alors que quatre autres projets sont à l'étude en vallée de Seine, le conseil municipal muriautin du 29 mars a voté un vœu en faveur de son « *tramway du ciel* ».

« *Ce vœu, c'est pour le renvoyer sur la communauté urbaine de telle façon que ça appuie notre demande, et l'appuie aussi après du Syndicat des transport d'Île-de-France (Stif)* », explique François Garay. Son adjoint à l'environnement, Michel Carrière (DVG), s'est inquiété que le téléphérique urbain des Mureaux ne soit pas celui privilégié avec la multiplication des études.

Le maire lui a répondu que les quatre autres projets ne recevaient pas une forte mobilisation des élus concernés. François Garay a indiqué avoir « *l'appui aussi des maires de Meulan et d'Hardricourt* » et a ajouté : « *Aujourd'hui, le vrai projet, c'est celui des Mureaux* ».

Des stations à déterminer

Si ce téléphérique urbain doit rejoindre Meulan aux Mureaux, le maire avance que des réflexions sont en cours sur des stations à Hardricourt, et « *la dernière qui serait sur le pont d'Ecquevilly, là où passe l'autoroute A13* ».

En bref

YVELINES RER A : des interruptions à prévoir

Les RER A de la branche Cergy, à partir de Sartrouville, ne circuleront plus en soirée jusqu'au 5 mai. Une interruption du RER A est également prévue le week-end de Pâques entre Achères-ville et Cergy-le-Haut.

Dans le mois à venir, les usagers du RER A devront prendre en compte un certain nombre d'interruptions de circulation pour prévoir leur trajet. Jusqu'au vendredi 5 mai « *la circulation des trains est interrompue sur la branche Cergy, après Sartrouville, à partir de 22h15 […] et jusqu'à la fin de service* », indique le blog du RER A.

Pendant cette période, les derniers trains qui circuleront seront « *Sens Cergy vers Paris : départ de Cergy le Haut à 22h04, arrivée à Nanterre Préfecture à 22h35,* précise le blog. *Sens Paris vers Cergy : Départ de Nanterre Préfecture à 21h40, arrivée à Cergy le Haut à 22h12.* » Des bus de substitution seront mis en place entre Sartrouville et Cergy.

Pour le week-end de Pâques, du samedi 15 au lundi 17 avril, « *une interruption de circulation est à prévoir également […] entre Achères-ville et Cergy-le-haut* », prévient le blog. Les trains seront donc terminus à Achères-ville et la circulation reprendra le lundi à partir de 18 h. Des bus de remplacement seront mis en place. Plus de renseignements sur rera-leblog.fr.

En bref

VALLEE DE SEINE En marche prend le train

Des membres yvelinois d'En marche seront dans le train de 7 h 04, au départ de Mantes-la-Jolie direction Saint-Lazare, le 18 avril, pour échanger sur le programme d'Emmanuel Macron.

Les soutiens yvelinois d'Emmanuel Macron dans la campagne présidentielle partent à la rencontre des usagers du transilien. Le mardi 18 avril, les membres locaux du mouvement En marche prendront le train de 7 h 04 à Mantes-la-Jolie, à destination de la gare Saint-Lazare.

A chacune des gares où le train s'arrêtera, les soutiens d'Emmanuel Macron distribueront son programme. Et entre les gares, le tractage n'étant pas possible dans le train, ils parleront de « *En marche pour que les gens nous écoutent* », précise la section yvelinoise du mouvement. L'arrivée en gare de Saint-Lazare est prévue à 8 h 15.

L'objectif est de « *donner de la visibilité au programme d'Emmanuel Macron en étant habillé aux couleurs d'En marche et discuter du programme entre marcheuses et marcheurs* », indique le communiqué. Plus de renseignements sur la section Yvelinoise du mouvement En marche sont disponibles sur la page Facebook « *En marche Yvelines* ».

En bref

VALLEE DE SEINE Les soutiens de Jean-Luc Mélenchon sillonnent le Mantois

A l'approche du premier tour des présidentielles, la section du Mantois de la France insoumise organise des rendez-vous quotidiens jusqu'au 17 avril.

Pendant toute la semaine, la section du Mantois du mouvement de Jean-Luc Mélenchon, la France insoumise, part à la rencontre des potentiels électeurs locaux. « *Le Mantois Insoumis a aussi sa « Caravane insoumise » itinérante … même si pour nous ce sera une petite 106 rouge* », indique le communiqué de presse, non sans humour. En s'installant dans une ville différente par jour jusqu'au dimanche 16 avril, « *les militants présents vont créer une petite terrasse improvisée pour entamer le dialogue avec les citoyens* », prévoit le collectif du Mantois. Suite à ces différentes étapes, le Mantois Insoumis organisera un « *pique-nique républicain* » le lundi 17 avril à Mantes-la-Jolie, de 12 h à 15 h sur la voie de berge au niveau de la base d'aviron. Pour ce moment d'échange, les soutiens de Jean-Luc Mélenchon ont pensé aux enfants et proposeront « *une chasse aux œufs « insoumis* ». Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page Facebook « *Mantois insoumis* » ou envoyez un courriel à mantois.insoumis@gmail.com.

Précisions

L'association mantevilloise Tous ensemble a souhaité s'exprimer suite à un article publié par *La Gazette* dans son édition du mercredi 1er mars, qui évoquait des critiques formulées à l'égard de l'association par des habitants comme par des associations, institution et collectivités publiques locales. Ses responsables souhaitent indiquer que l'après-midi d'activités prévue le 26 février n'avait pas eu lieu « *à la demande de plusieurs femmes* » membres de l'association, et a été organisée à une date ultérieure. Ils ont par ailleurs récolté 66 signatures dans le cadre d'une pétition démentant la véracité des informations rapportées dans l'article (et que nous maintenons, Ndlr). « *Tout a été clarifié avec le Conseil départemental, dans la structure et le mode de fonctionnement, des actions vont être faites au Maroc* », assurent-ils également. Enfin, concernant le quartier du Village, nous apportons la précision suivante : seules quatre à cinq mères de familles étaient prêtes à rendre publiques leurs critiques à l'égard de l'association.

VALLEE DE SEINE Incinérateur : Budget sous pression pour le syndicat public

Lourdement grevée d'emprunts toxiques, l'institution propriétaire de l'incinérateur carriérois Azalys a voté son budget à la majorité... mais non sans interrogations.



LA GAZETTE EN YVELINES

Jean-Luc Gris (SE), vice-président chargé des déchets à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), demande un vote à bulletins secrets, comme un témoin des tensions de ce dossier.

Mardi 4 avril dernier, en fin de journée dans la salle du conseil de Saint-Germain-en-Laye, au troisième sous-sol de l'hôtel de ville, les élus du conseil d'administration du Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (Sidru) * ont voté sans unanimité ni certitudes le budget de l'année en cours. Certains sont en effet loin d'être certains que le préfet, garant de la légalité des décisions des élus, validera le document budgétaire annuel.

La comptabilité de ce budget est en effet pour l'instant acrobatique, en attente de décisions ministérielles qui tardent à venir. Grevé de lourds emprunts toxiques, sous le coup d'une décision de justice défavorable pour l'un, et d'une procédure en cours pour l'autre, le Sidru doit aujourd'hui plus de 20,5 millions d'euros d'intérêts et pénalités à la banque allemande Depfa après condamnation, tandis que le contentieux avec Natixis pourrait lui coûter 50 millions d'euros supplémentaires.

Au centre des débats ce soir-là figurait la sincérité du budget de l'année. Elle constitue une obligation légale pour les collectivités et institutions publiques. Les maires et conseillers municipaux des quinze communes adhérentes au syndicat propriétaire de l'incinérateur Azalys, à Carrrières-sous-Poissy, n'interprètent pas tous de la même manière le courrier récemment envoyé par le préfet au Sidru, qui demande l'intégration des 20,5 millions d'euros dus à Depfa.

Ils ont finalement été 16 (avec 10 contre et deux abstentions, Ndlr) à voter le budget primitif, qui ne met pourtant de côté que 8,5 millions d'euros pour payer la banque. « *Je ne voterai pas ce budget pour des raisons de sincérité* », a ainsi expliqué Jean-Luc Gris (SE), vice-président chargé des déchets à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Il demande un vote à bulletins secrets, qu'il obtient, comme un témoin des tensions qui entourent ce dossier.

« *Pour avoir lu la lettre du préfet, il disait que c'était exigible dans le budget 2017* », estimait ainsi Fabienne Devèze, l'édile LR d'une liste sans étiquette à Morainvilliers. Pour elle, le document présenté au vote « *est uniquement basé sur les hypothèses les plus favorables* », soit l'obtention d'une dérogation ministérielle ou un accord d'étalement des remboursements négocié avec Depfa.

Demandée le 3 janvier dernier, indispensable pour pouvoir emprunter afin de rembourser, la dérogation reste sans réponse à ce jour. « *C'est une procédure déjà utilisée plusieurs fois pour des collectivités en matière d'emprunts toxiques* », a assuré le premier vice-président Marc Venus. « *Nous sommes en négociations avec Depfa pour obtenir des délais de paiement* », a complété Jean-Frédéric Berçot, président du Sidru.

Il demande un vote à l'unanimité, « *un signal important pour les autorités de l'Etat* », sans l'obtenir. « *Je suis un peu déçu qu'on n'ait pas eu une large majorité* », commente-t-il donc ensuite. Prochaines étapes : l'examen du budget par le sous-préfet, puis par le préfet qui peut le valider ou demander l'avis de la Chambre régionale des comptes. Cette dernière aura alors un mois pour valider le document ou émettre des recommandations.

* Propriétaire de l'incinérateur Azalys de Carrières-sous-Poissy, le Sidru rassemble cinq communes de la communauté d'agglomération Saint-Germain boucles de Seine (SGBS), et dix municipalités de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) : Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

Droit de réponse de Jean-Frédéric Berçot

L'ex-premier adjoint pisciacais et président du Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (Sidru) a souhaité s'exprimer suite à l'article publié dans notre édition du 29 mars.

« Je ne peux laisser dire que le Préfet nous force à payer pour la bonne et simple raison que le Sidru, dès le 4 novembre et le jugement lié à l'emprunt Depfa, a fait part de son souhait de payer. Tout simplement parce que le Président que je suis est respectueux des règles de droit et des jugements. Le Sidru s'est pourvu en cassation. Mais a, dès la notification du jugement, entamé des négociations avec la banque Depfa pour convenir des modalités de paiement. [...]

Des négociations sont en cours avec les représentants de Depfa. Comme pour le second dossier avec Natixis, le but est de ne pas fiscaliser la dette. En clair que celle-ci ne coûte pas un centime d'euro en plus aux habitants de nos territoires. Cela est possible. [...] Les solutions en cours de finalisation pour prendre en charge le solde à payer visent à déboucher soit sur la possibilité de recourir à l'emprunt de manière exceptionnelle sur autorisation des ministères de l'Economie et de l'Intérieur, soit sur l'étalement des paiements sur plusieurs années dans le cadre d'un accord direct avec Depfa. »

Le Sidru
En chiffres

En 2017, le Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (Sidru) prévoit d'incinérer 100 000 tonnes de déchets dans la centre Azalys, dont près de 60 000 tonnes sont issues des 15 communes adhérentes. Ces dernières s'acquitteront de frais de 115 euros par tonne de déchets, et d'une contribution forfaitaire de 12 euros par habitant. Le budget de fonctionnement strictement lié à l'activité de tri et d'incinération est estimé cette année à 15,3 millions d'euros.

Si le budget total annuel 2017 du Sidru représente plus de 29 millions d'euros, il est en effet massivement augmenté par les remboursements d'emprunts. Un dernier versement de 8,5 millions d'euros est ainsi destiné à terminer le paiement du crédit-bail de près de 43 millions d'euros signé pour bâtir l'incinérateur, et plus de 8,5 millions d'euros ont été inscrits pour commencer à rembourser les 20 millions d'impayés et intérêts d'un des deux emprunts structurés « toxiques ».

En bref

MANTES-LA-JOLIE

« Recentrer » l'asso des industriels

Véronique Bellarbre, nouvelle déléguée générale de l'association des PME et grandes entreprises industrielles du Mantois veut se concentrer sur ses deux rôles historiques.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Le Gir se recentre sur son rôle d'accompagnement, d'information, de conseil aux entreprises, et de représentation des intérêts des entreprises », explique-t-elle, ici avec le président Stéphane Windsor.

Depuis le 2 janvier, Véronique Bellarbre a été désignée déléguée générale (directrice, Ndlr) du Groupement interprofessionnel de la région (Gir) vallée de Seine par son conseil d'administration. Auparavant salariée à la Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France, elle succède au Gir à Harris Bodard, dont le départ avait été plutôt abruptement annoncé, en septembre dernier.

« *Le Gir se recentre sur son rôle d'accompagnement, d'information, de conseil aux entreprises, et de représentation des intérêts des entreprises,* explique-t-elle de son ambition pour ce groupement créé en 1946. *Le Gir est une association d'entreprises qui travaille pour la performance de ses adhérents, pour leur mise en relation, et pour porter leurs intérêts communs.* »

« Porter leurs intérêts communs »

L'association compte aujourd'hui « *plus de 130 entreprises de plus de 25 salariés* », d'abord dans le secteur industriel. Sa nouvelle déléguée générale compte sur ses atouts pour parvenir à sa mission en vallée de Seine : « *J'y vis depuis plus de 20 ans, et y travaille depuis plus de dix ans. Je connais bien les acteurs locaux, qui fait quoi, et quels sont les gens à mobiliser.* »



ANDRESY Les impôts augmentent, les indemnités aussi

L'augmentation des taux des taxes d'habitation et foncière a été votée lors du dernier conseil municipal. Une décision qui a fait réagir car dans le même temps, l'indemnité des élus était revalorisée.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Pour la taxe d'habitation, le taux plafond est à 53,29 %. Pour la taxe foncière, le taux plafond est de 52,07 % », rappelle Denis Faist (UDI), adjoint en charge des finances

Des hausses de 3,5 % de la taxe foncière et de 8 % pour la taxe d'habitation. Ces nouveaux taux ont été votés lors du dernier conseil municipal le 29 mars. Une hausse qui concerne la majorité des communes de l'ex CA2RS, intégrées depuis dans la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et soumises au pacte fiscal*.

Un pacte fiscal que les élus de la majorité eux-mêmes n'approuvent pas. Mais Andrésy, comme plusieurs communes, est aussi concernée par la revalorisation des indices bruts de la fonction publique territoriale (voir encadré). Des hausses que l'opposition conteste. Désormais, la taxe d'habitation s'élève à 15,98 % et la taxe foncière à 22,05 %. « *Avec la décision [de GPSEO] de maintenir le pacte fiscal, nous sommes contraints de prendre en charge ces 3,5 %* », détaille Denis Faist (UDI), adjoint en charge des finances, de la hausse de la taxe d'habitation. « *On sert juste de tire-lire pour l'interco* » poursuit-il.

En 2016, les propriétaires andrésiens n'avaient pas payé cette taxe, pourtant votée par la CA2RS et payée en 2015. « *Vous faites partie de l'interco monsieur* », lance-t-on dans l'opposition. « *J'ai voté contre ces décisions* », rétorque le premier adjoint, dont le groupe Indépendants Seine Oise avait intenté un recours gracieux contre le pacte fiscal. Avant de rappeler que « *pour la taxe d'habitation, le taux plafond est à 53,29 %. Pour la taxe foncière, le taux plafond est de 52,07 %.* »

« *Vous avez donc de la marge pour augmenter la fiscalité,* rebondit Alexis Bakonyi (LR), pour le groupe d'opposition Andrésy dynamique. *Je retiens une chose de ton analyse c'est qu'on va peut-être avoir un espoir d'avoir une baisse de 3,5 % si vous remportez votre combat, donc on vous accorde le bénéfice du doute.* »

* Le pacte fiscal établit les versements ou paiements, touchés ou versés par chaque commune, selon l'évaluation financière des compétences exercées par la communauté de communes, Ndlr.

Les indemnités légèrement revalorisées

Au premier janvier dernier, l'indice terminal brut de la fonction publique a été revalorisé pour passer de 1015 à 1022 soit de 3824,27 euros à 3847,57 euros. Une délibération était donc à l'ordre du jour du conseil municipal pour approuver son augmentation.

Une augmentation qui permettait également de revaloriser légèrement les indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués. « *Le maire serait ainsi à 62,36 % de l'indice, le premier adjoint à 29,48 % du même indice, les adjoints à 22,89 % et les conseillers délégués à 9,21 %* », détaille Denis Faist, premier adjoint en charge des finances.

« *Vous avez obligation de les revoter, mais vous n'êtes pas obligés de garder les mêmes pourcentages, ce que vous faites,* souligne Lionel Wastl, du groupe Andrésy énergies renouvelées. *Pour le maire, cela correspond à une hausse de 348 euros par an.* »

En bref

POISSY Présidentielle : Lutte ouvrière veut faire entendre « le camp des travailleurs »

Si le parti d'extrême gauche sait la course à la présidentielle ingagnable, il voit en la campagne un moyen de faire entendre ses idées.



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est essentiel que Nathalie Arthaud se présente sinon on laisse la parole aux autres », estime Jean-Pierre Mercier (à gauche), syndicaliste et soutien de la candidature de Lutte ouvrière.

Les soutiens locaux de Nathalie Arthaud, candidate Lutte ouvrière (LO) dans la course à l'élection présidentielle, avaient rendez-vous à Poissy ce week-end. Une réunion publique y était organisée avec Jean-Pierre Mercier et Frédéric Hémery, tous deux délégués syndicaux de PSA à Poissy. Conscient que le parti n'accédera pas à l'Élysée, le parti d'extrême gauche souhaite surtout faire entendre sa voix parmi les onze candidats à la présidence.

« *C'est essentiel que Nathalie Arthaud se présente sinon on laisse la parole aux autres,* explique Jean-Pierre Mercier, qui sera également candidat LO aux élections législatives à Poissy. *Il faut que le camp des travailleurs s'affirme, affirme son existence et ses exigences.* » Alors que Jean-Pierre Mercier estime « *les neuf autres [candidats] défendent le grand patronat* », seul celui du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), Philippe Poutou, échappe à ses critiques.

Dans le public, un des participants a d'ailleurs demandé s'il n'y « *avait pas la possibilité de faire un même camp ouvrier* » rassemblant les deux partis. Jean-Pierre Mercier lui a répondu que deux partis permettent d'avoir « *deux voix* » qui défendent les mêmes idées, « *soit l'interdiction des licenciements, soit les travailleurs immigrés, etc* ».

LES MUREAUX Parc Molière : les aménagements prennent forme

Au cœur des quartiers des Bougimonts et de la Vigne Blanche, le parc Molière a vocation à attirer un public au-delà des Mureaux. Il pourra pour cela compter sur ses aménagements divers.



LA GAZETTE EN YVELINES

La place centrale, au croisement des rues Rousseau et Molière, pourra accueillir des spectacles.

Le parc Molière doit être achevé cette année. La création de ce vaste parc de 7,5 hectares au cœur des quartiers des Bougimonts et de la Vigne Blanche, entre dans le cadre du projet de rénovation urbaine de l'ensemble de cette partie de la ville. Le dernier aménagement qui viendra terminer ce parc, « fin 2017 », d'après le premier adjoint des Mureaux, Bernard Durupt (DVG) ; sera « *une aire de jeu emblématique* » (voir encadré). « *L'idée est de faire un parc attractif, au moins sur le bassin de vie, de manière à attirer du public* », précise Bernard Durupt de ce projet estimé à « *7 millions d'euros* ».

Dans l'appel d'offre de cette aire de jeu, figurent de nombreux renseignements sur les aménagements qui sont en train de se dessiner le long de la rue Molière. Lors d'une marche exploratoire en mars, les Muriautins présents semblaient sous le charme du renouveau des lieux. « *Il y a plus d'espace,* apprécie Banigan, un habitant des Musiciens. *Tu te retournes, il n'y a plus de tours. Avant il y avait que du bitume, maintenant c'est plus vert à la Vigne blanche.* »

« Attirer du public »

Tout au long du parc, un cours d'eau commence à voir le jour. Canalisé sous terre depuis de nombreuses années, le projet a réouvert le ru d'Orgeval sur plus de 400 mètres. Il sera accompagné de différents pontons, passerelle, etc. Par le passé, ce cours d'eau alimentait l'ancien moulin de la seigneurie de Bècheville, situé au niveau de la rue Lefaucheux.

Ce bâtiment, datant du XVIIème siècle, était par la suite devenu le presbytère de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges. Si sa démolition a été un temps envisagée, il va être réhabilité. Le projet n'est « *pas encore fixé* », d'après Bernard Durupt mais ce dernier précise qu'il « *est prévu d'en faire une résidence d'artistes* ».

Alors que plusieurs lieux de vie sont prévus tout le long du parc Molière, parmi lesquels cinq aires de jeu, des aires de pique-nique, etc ; la place centrale sera l'un des cœurs du parc, au croisement des rues Rousseau et Molière. « *Grâce à sa configuration en amphithéâtre, [elle] pourra accueillir de nombreux événements et spectacles* », précise l'appel d'offre de l'aire de jeu.

Une aire de jeu « emblématique »

Si cinq aires de jeux et de sport parsèmeront le parc Molière, l'une d'entre elle devrait sortir du lot. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé la sélection de quatre candidats invités à proposer des esquisses pour ce projet d' « *aire de jeu emblématique* ». « *L'ambition de la ville des Mureaux est de réaliser une aire de jeu unique et emblématique qui participera à l'attractivité du nouveau parc au cœur du projet de cette rénovation urbaine* », explique le premier adjoint Bernard Durupt (DVG), lors du conseil municipal.

Ce futur espace, au carrefour des rues Molière et Brossolette, couvrira « *500 m²* » d'après Bernard Durupt. Si les contours du projet ne sont pas encore connus, le premier adjoint précise qu'il s'agira d'une aire de jeu « *un peu surprenante, en volume comme en activités, un peu à l'image de jeux que l'on trouve dans le parc de la Villette* ».

Lors de cette délibération, c'est le montant de 550 000 euros de cette aire de jeu qui a fait réagir les élus d'opposition frontiste. Bernard Durupt a répondu par l'objectif que le parc Molière attire le plus large public possible. « *Si effectivement ce parc, n'a pas un caractère attractif, et si ce parc ne sert qu' aux habitants des quartiers qui le touchent, je crois qu'on se sera planté* ».

VALLEE DE SEINE A quelques heures d'intervalle, deux morts

Jeudi 6 avril, le trafic ferroviaire a été très perturbé en matinée et fin de journée. Deux personnes ont été percutées par des trains.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pompiers et forces de l'ordre étaient sollicités pour intervenir dans le secteur d'Achères Grand Cormier, suite à la découverte d'un corps à proximité des voies.

Jeudi dernier, la matinée a très mal démarré pour les usagers de la branche 5 du RER A reliant Poissy à La Défense. Dès 8 h du matin, le compte Twitter de la ligne de RER signalait que le trafic entre Poissy et Maisons-Laffitte était interrompu « *par mesure de sécurité* ». Mais pendant l'intervention, « *le trafic était en marche prudente, c'est-à-dire ralenti* », explique-t-on au Centre opérationnel départemental d'incendie et de secourts.

Pompiers et forces de l'ordre étaient dans le même temps sollicités pour intervenir dans le secteur d'Achères Grand Cormier, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, suite à la découverte d'un corps à proximité des voies par un cheminot.

La victime, un homme de 68 ans, aurait été percutée par un train. Les secours n'ont pu que constater son décès. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de la mort de cet homme. La victime, domiciliée à Colombes (Hauts-de-Seine), faisait l'objet d'une disparition inquiétante depuis le 5 avril. Son corps a été transporté à Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie.

Durant l'intervention des secours, les trains en direction de Poissy ont eu pour terminus La Défense. La ligne J a aussi été impactée pour les trains en direction de Mantes-la-Jolie avec des retards annoncés de 15 à 20 minutes. A 11 h, l'ensemble du trafic reprenait sa fluidité.

Enquête en cours

Vers 19 h 30 une nouvelle intervention au niveau de la gare des Clairières à Verneuil-sur-Seine a occasionné de nouveaux retards sur la ligne J. Une femme de 30 ans, résidant à Poissy, s'est jetée sous un train. Selon les premières conclusions des enquêteurs, il s'agirait d'un suicide. Selon plusieurs témoins et le conducteur du train, la victime aurait enlevé sa robe puis aurait couru sur les voies. L'intervention s'est terminée à 22 h, le corps de la victime étant coincé sous le train.

La fille de la victime, âgée de quatre ans, était sur le quai au moment des faits. En état de choc mais indemne physiquement, elle a été transportée au centre hospitalier de Poissy pour un examen psychologique. Environ 150 passagers ont été évacués du train et acheminés par navettes à leur gare de destination. Jusqu'à la fin de l'intervention, le trafic a été totalement interrompu entre les gares de Poissy et des Mureaux.

MAGNANVILLE Policiers tués : trois personnes interpellées

Leurs gardes à vue ont été levées le 7 avril. Les enquêteurs ont trouvé des liens entre le meurtre et l'attentat avorté de la voiture aux bonbonnes de gaz de Paris.

Jeudi 6 avril, les gardes à vue de trois personnes entamées depuis le début de la semaine dans le cadre de l'assassinat d'un couple de policiers à Magnanville ont été levées, indique *Le Parisien*.

Lundi et mardi, la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire avait interpellé la sœur de Larossi Aballa, le djihadiste tué à Magnanville, à Mantes-la-Jolie ainsi que Mohamed Lamine Aberouz. Le frère de ce dernier est déjà mis en examen dans cette affaire, soupçonné d'avoir apporté un soutien logistique à Larossi Aballa.

Selon le quotidien francilien, Mohamed Lamine Aberouz est également mis en examen pour « *non dénonciation d'un crime terroriste* » dans l'affaire du commando de femmes qui avait préparé un attentat à la voiture piégée en septembre à Paris. Sa compagne, Sarah Hervouët, avait été placée en garde à vue mardi matin. Elle est également mise en examen et détenue dans l'affaire du commando. Des liens entre le double assassinat de Magnanville et l'attentat avorté à Paris deux mois plus tard, ont été mis en lumière par les enquêteurs.

BUCHELAY Le pédophile attire une jeune fille avec un billet de 20 euros

Résidant en Seine-Saint-Denis, le septuagénaire souhaitait obtenir de la part de la jeune fille des faveurs sexuelles.

Vendredi dernier, un homme de 72 ans a été arrêté par les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie au centre commercial Auchan de Buchelay.

Vers 16 h, le septuagénaire avait tenté d'attirer une jeune fille de 12 ans avec un billet de 20 euros pour obtenir des faveurs sexuelles de la part de l'adolescente. Elle refuse de le suivre et prend la fuite. Témoin de la scène, la grand-mère de la jeune fille prévient les agents de sécurité du centre commercial qui préviendront les forces de l'ordre.

Placé en garde à vue, l'homme, résidant à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) a reconnu qu'il avait un problème. « *Il disait également qu'il allait recommencer* », précise une source proche de l'enquête. Il était déjà connu pour des faits similaires et avait déjà était condamné. Il a été déféré ce lundi devant le tribunal de Versailles.



MANTES-LA-VILLE De fausses ordonnances pour escroquer les pharmacies

Trois pharmacies mantevilloises ont été victimes de ce quadragénaire, qui voulait acheter un médicament contre le cancer des os.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le montant total du préjudice s'élève à 2 400 euros. Les policiers soupçonnent l'existence d'un complice.

Le coût du médicament à mis la puce à l'oreille à un pharmacien mantevillois. Mardi 4 avril, un quadragénaire se présente dans sa pharmacie en lui présentant une photocopie d'ordonnance. La prescription concerne un médicament contre le cancer des os et dont la boîte coûte 800 euros. Dès le départ de son client, le pharmacien prévient les forces de l'ordre.

Un médicament qui coûte 800 euros

Le quadragénaire, un marginal vivant depuis 17 ans en France, sera interpellé à Mantes-la-Jolie. Les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie découvrent alors que deux autres pharmacies ont été victimes du suspect. Le montant total du préjudice s'élève à 2 400 euros. En garde à vue, l'homme a nié les faits, prétextant qu'il faisait des courses pour quelqu'un. « *Les boîtes étaient sûrement destinées à alimenter le marché noir* », explique une source proche du dossier. Les enquêteurs soupçonnent également l'existence d'un complice puisque les deux autres boîtes n'ont pas été retrouvées. Il a fait l'objet d'une convocation devant la justice.

La fausse ordonnance provenait elle d'un vol d'un ordonnancier commis l'année dernière à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

ACHERES Pendant un an, deux personnes âgées violées

Mercredi dernier, un Elancourtois de 72 ans a été déféré devant le parquet de Versailles avant d'être écroué en vue d'une ouverture d'information judiciaire. Pendant plus d'un an, il avait violé régulièrement deux Achéroises de 80 et 60 ans en situation de dépendance. Il faisait partie de l'entourage de ses victimes.

C'est d'ailleurs l'une des deux femmes qui a alerté les forces de l'ordre sur ces faits. Interpellé par les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, il a été placé en garde à vue. Lors de sa garde à vue, le septuagénaire à reconnu souffrir de déviance sexuelle.

VERNEUIL-SUR-SEINE Roué de coups pour son scooter

Lundi 3 avril, en fin de journée deux jeunes Vernoliens de 17 et 15 ans ont été interpellés par les policiers chemin du Rouillard, à proximité de la gare des Clairières de Verneuil. Un peu plus tôt, les deux adolescents avaient volé le scooter d'un Vernolitain de 34 ans. Ils l'avaient abordé en lui demandant une cigarette.

Un vol particulièrement violent, puisque la victime, projetée au sol, a reçu des coups de tête et des coups de poing de la part de ses agresseurs. Très connus des services de police, ils ont été déférés devant le tribunal des mineurs de Versailles.

MANTES-LA-JOLIE Il avait tenté de mettre le feu au foyer

Jeudi dernier, un jeune homme de 22 ans a été interpellé par les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie. Il est soupçonné d'avoir provoqué un feu dans les toilettes du foyer jeunes travailleurs, situé rue d'Alsace, le 11 février dernier. Il travaille par ailleurs comme cuisinier dans l'établissement. Les enquêteurs l'ont identifié grâce aux caméras de vidéosurveillance. En garde à vue, le jeune homme a reconnu les faits, évoquant devant les enquêteurs « *un coup de colère* ». Le préjudice avait été estimé à 6 000 euros.

ROSNY-SUR-SEINE Une femme de 87 ans éjectée de sa voiture

Vendredi 7 avril, la circulation a été difficile sur l'autoroute A13, dans le sens province-Paris. Vers 8 h 45, un accident s'est produit à hauteur de Rosny-sur-Seine. Pour une raison indéterminée, une femme de 87 ans a perdu le contrôle de son véhicule et a été éjectée de sa voiture. Il n'y a pas eu de suraccident, les autres automobilistes ayant réussi à l'éviter. La victime, gravement blessée, a été transportée au centre hospitalier de Poissy. L'intervention a duré deux heures et deux voies sur trois ont été fermées à la circulation.

LIMAY Une nonagénaire victime de quatre escrocs

Il est presque 15 h ce mardi 4 avril quand deux faux agents des eaux se présentent au domicile d'une Limayenne âgée de 91 ans, rue Abel Plisson, à proximité de l'école élémentaire Pauline Kergomard.

La victime les laisse entrer et accéder au premier étage. Pendant que cette dernière est occupée, ceux-ci en profitent pour s'éclipser par la fenêtre.

Deux faux policiers se présentent ensuite et lui dérobent un coffre à bijoux ainsi que 80 euros. La nonagénaire a déposé plainte. « *C'est vrai que ce type de vol est plutôt rare dans le secteur* », reconnaît une source policière.

LES MUREAUX Il tente d'agresser sexuellement une fillette

Mardi 4 avril, les policiers du commissariat des Mureaux ont interpellé un homme âgé de 41 ans. Il est soupçonné d'avoir tenté d'agresser sexuellement une fillette de huit ans.

Il aurait voulu entraîner l'enfant dans une cage d'escalier d'un immeuble de la place du 8 Mai 1945, dans le quartier de la gare, en début d'après-midi.

L'oncle de la fillette l'aurait alors vu caresser les cheveux de l'enfant. C'est lui qui a alerté les forces de l'ordre et qui est intervenu pour maîtriser le Muriautin. Le suspect a été placé en garde à vue au commissariat.



SPORT INSOLITE Culturisme : « la partie scénique de la musculation »

Les amateurs de culturisme avaient rendez-vous à Mantes-la-Ville ce week-end pour les Championnats de France. L'occasion de découvrir une discipline rigoureuse.

Le gymnase Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville accueillait la finale du Championnat de France de culturisme ce samedi 8 avril. Parmi les près de 50 compétiteurs venus de la France entière, plusieurs espéraient aussi décrocher leur sélection pour les championnats du monde qui se dérouleront au Mexique. La compétition mantevilloise était organisée par l'Association française de culture physique athlétique et sportive (AFCPAS), en partenariat avec le Club athlétique de Mantes-la-Ville (CAMV). L'occasion de découvrir cette discipline avec Aboubacar Bakayoko, président de l'AFCPAS, mais surtout légende locale de culturisme et champion du monde en 2007.

« *C'est la partie scénique de la musculation,* explique Aboubacar Bakayoko du culturisme. *On présente le travail fini et ce qui compte, c'est la beauté et le côté esthétique.* » Sur scène, les compétiteurs s'enchaînent, tendent leur impressionnante musculature pour présenter le fruit de leur travail, afin de se départager dans les 22 catégories qui sont fonctions du poids, de la taille et de l'âge. « *Le sportif a une minute pour présenter sa chorégraphie et chacun est jugé par rapport à sa définition, son équilibre et son harmonie musculaire* », détaille Aboubacar Bakayoko.

Une minute de chorégraphie

Pour faire un bon culturisme, l'ancien champion détaille ce qu'il appelle « *le triangle de feu* », basé sur « *une rigueur en terme d'alimentation, un entraînement rigoureux et du repos* ». Mais il met en garde contre le « *surentraînement* » et préconise « *entre quatre et cinq séances par semaine pour un compétiteur* ». Des séances au cours desquelles sont travaillés « *tous les muscles de la cheville au cou* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Les culturistes présentent sur scène le fruit de leur travail de musculation. Ils sont jugés sur leur définition, leur équilibre et leur harmonie musculaire.

« Un verre d'eau peut anéantir tout le travail »

Alors qu'au cours de l'année, un culturiste suit un régime basé sur « *une alimentation adaptée à la prise de masse* », dans les quelques jours qui précèdent une compétition, il « *rentre en sèche* », confie Aboubacar Bakayoko. C'est une période dont l'objectif est de réduire les graisses accumulées sans toucher aux muscles obtenus, afin que chaque muscle apparaisse plus nettement. « *C'est une restriction contrôlée. L'alimentation est une partie importante du culturisme : un verre d'eau peu complètement anéantir tout le travail* », prévient la légende locale de la discipline. La veille d'une compétition, les culturistes peuvent donc aller jusqu'à « *s'abstenir de boire* ».

Aboubacar Bakayoko reconnaît que le culturisme est « *une pratique mal connue et méconnue* », car souvent associée au dopage. Il explique pour sa part « *essayer de faire avancer ce sport […] en inculquant une pratique seine et la philosophie de ce sport* ». Derrière ses aspects de performance individuelle, le président de l'AFCPAS vante « *un sport collectif dans le partage : ce que tu ne sais pas et que je sais, on le partage* ».

FOOTBALL Un bon match nul pour le FC Mantois

Les sang et or peuvent nourrir un certain regret car c'est dans les arrêts de jeu que leur adversaire du jour, Fontenay-le-Comte, est parvenu à égaliser.

Dans le cadre de sa 25ème rencontre de CFA, le FC Mantois se déplaçait sur la pelouse de Fontenay-le-Comte. Une rencontre qui pouvait s'annoncer difficile, face à une équipe mieux classée (5ème du groupe A sur 16 équipe) pouvant prétendre à la montée, avec plusieurs suspensions dans le camp Mantois. Les sang et or ont cependant réalisé une bonne partition et reviennent de Vendée avec le partage des points (2-2).

Alors qu'ils ont mené pendant une grande partie de la seconde mi-temps, les sang et or peuvent regretter de s'être fait égaliser dans les arrêts de jeu. Bien entré dans leur match, les joueurs du FC Mantois vont ouvrir la marque en fin de première mi-temps, sur un penalty converti par Barry (40ème minute).

Un avantage qui ne va pas durer puisque Fontenay-le-Comte va égaliser quelques minutes après le retour des vestiaires, également sur un penalty, converti par El Khoumisti à la 50ème minute. Les sang et or vont rester dans leur match, continuer de rester offensifs, et même reprendre l'avantage grâce à l'un des hommes forts de cette rencontre : Talla (65ème minute).

Alors que la victoire se profile pour les joueurs du Mantois, leur adversaire du jour va parvenir à revenir au score dans les toutes dernières secondes sur une réalisation de Lescaille (90ème minute + 2). Le FC Mantois reste premier non-relégable (13ème place sur 16) avant un déplacement à Cholet, second du championnat, le week-end prochain.

FOOTBALL Poissy bloque à Wasquehal

Après quatre rencontres sans revers, les Pisciacais se sont inclinés 1-0 contre leur adversaire du jour.

La bonne série des Pisciacais, de quatre matchs sans défaite, a pris fin ce week-end dans le Nord. Pour la 25ème journée de CFA, Poissy a chuté du plus petit écart possible contre Wasquehal (1-0), dernier du championnat avant la rencontre. Le seul but de la rencontre a été inscrit en tout début de match, sur un penalty converti par Cabaye (16ème minute). Malgré plusieurs bonnes occasions pisciacaises en début de seconde période, aucun ballon n'entrera dans les cages adverses.

Après cette défaite, les Pisciacais restent dans le ventre mou de CFA, à la 9ème place du championnat sur 16. Le week-end prochain, c'est un nouveau match à l'extérieur qui attend Poissy, avec un déplacement sur la pelouse d'Amiens, actuellement 12ème de CFA.

COURSE A PIED Un parcours du coeur à Juziers

La commune de Juziers, en collaboration avec la Fédération française de cardiologie organise un Parcours du cœur le samedi 22 avril. Les frais de participation à cette course à pied sont de 2 euros minimun qui seront au profit de la Fédération. Le rendez-vous est donné à 9 h dans le jardin de la bibliothèque. « *Le but immédiat est de vous reconnecter avec un effort physique régulier en vous montrant qu'il peut être source de plaisir et contribuer à combattre très simplement l'obésité, l'hypertension artérielle, le stress…* », explique la description de l'événement. Plus de renseignements sur le site internet juziers.fr.

COURSE A PIED Inscriptions pour la Foulée chantelouvaise

La Foulée chantelouvaise est de retour pour une 13ème édition le dimanche 11 juin. Les inscriptions viennent d'être ouvertes. « *Avec ses paysages contrastés, ses pentes à fort dénivelé et son ambiance survoltée, cette course vous fera découvrir la forte personnalité de Chanteloup-les-Vignes* », promet la description de la course. Deux courses ouvertes à tous seront proposées, une de 5 kilomètres et l'autre de 10 kilomètres au départ du gymnase David Douillet. Le tarif est de 8 euros en préinscription et 10 euros sur place le matin de la course. Plus de renseignements au 01 39 74 94 26, au 01 39 70 32 14, ou sur le site internet de la commune.

HANDBALL Deuxième victoire pour les Conflanaises

Après 16 journées depuis leur montée en Nationale 1, les handballeuses de Conflans-Sainte-Honorine ont remporté leur deuxième rencontre de la saison. C'est à domicile, contre l'avant-dernier Fleury Loiret que les Conflanaises se sont imposées d'un large écart (32-22). En dehors des trois premières minutes, les handballeuses locales auront été en tête de toute la rencontre. Malgré ce succès, les féminines de Conflans restent à la dernière place du championnat, avant 7 points de retard sur le premier non-relégable. A six journées de la fin du championnat, chaque rencontre sera une finale pour espérer le maintien.

BASKETBALL Week-end décisif pour Poissy

Hasard du calendrier : c'est une véritable finale qui attend les Pisciacais le week-end prochain en Nationale 3. C'est à domicile que Poissy recevra l'équipe de Sceaux le samedi 15 avril. Deux équipes qui occupent les deux premières places du championnat, à égalité parfaite de points. Alors que la tête du championnat est serrée depuis plusieurs journées entre Poissy, Sceaux et Evreux, les rencontres de ce week-end ont permis à ces deux premières de se départager. Poissy s'est largement imposé contre Marly-le-Roi (89-68) alors que Sceaux est venu à bout d'Evreux (74-61). La montée peut donc être espérée en cas de victoire de Poissy ce samedi.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DANS UN NOUVEAU QUARTIER
PLEIN D'AVENIR

Bouygues Immobilier
Bien plus pour vous

GRAND LANCEMENT

LES 29 ET 30 AVRIL 2017

Achères

Horizon

Du studio au 5 pièces



bouygues-immobilier.com

0 810 152 104 Service 0,06 € / min + prix appel

Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Architecte : Atelier Cap Architecture Christian Plateau. Illustrations : Infime. Document et illustration non contractuels. - GRENADINES & CIE - 04/2017.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Il reste des places pour le concert d'Olivia Ruiz

La femme chocolat interprètera son dernier album, A nos corps-aimant, le vendredi 21 avril au théâtre Simone Signoret.



JEAN-BAPTISTE BELLET - WIKIPEDIA – CC-BY

Les tubes d'Olivia Ruiz, de La femme chocolat à J'traîne des pieds, ne manqueront pas de rythmer ce concert.

La célèbre chanteuse française, Olivia Ruiz foulera les planches du théâtre Simone Signoret le vendredi 21 avril. La native de Carcassonne avait été révélée lors de la première édition du télé-crochet *Star Académy*. Depuis, elle a enchaîné des tubes chantés par la France entière, de *J'traîne des pieds* à *La femme chocolat*, en passant par *Elle panique*.

Après quatre années sans sortir de l'album, le nouvel opus d'Olivia Ruiz, *A nos corps-aimant*, est disponible dans les bacs depuis fin 2016. C'est ce nouvel album que les spectateurs pourront découvrir au théâtre Simone Signoret. « *Treize chansons dédiées à la Femme avec un « F » majuscule*, annonce le communiqué du concert. *Un album qui se veut envoûtant, sensuel et même parfois coquin.* »

« Envoûtant, sensuel et même parfois coquin »

Le concert débutera à 20 h 30. Il reste encore quelques places, alors avis aux amateurs et rendez-vous sur theatre-simone-signoret.fr pour les réserver. Les tarifs sont compris entre 15 et 34 euros. Plus de renseignements au 01 34 90 90 90.

CARRIERES-SOUS-POISSY Une exposition sur les camps de concentration

Jusqu'au mardi 18 avril, la mairie de Carrières-sous-Poissy accueille l'exposition *La négation de l'homme dans les camps nazis 1933/1945*. Cette exposition itinérante traverse la France depuis fin 2016 et a été réalisée par le Musée de la résistance de Châteaubriant.

A travers les 12 panneaux qui la composent, elle aborde toutes les étapes de cette partie de la guerre, des premiers camps à l'après. L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la mairie. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

ANDRESY Baptiste Lecaplain raconte ses Origines

L'humoriste et acteur, Baptiste Lecaplain, présentera son dernier one-man-show à l'espace Julien Green, le samedi 29 avril.

Après avoir rempli plusieurs fois le Bataclan de Paris avec son triomphe *Baptiste se tape l'affiche* et une tournée nationale avec Jérémy Ferrari et Arnaud Tsamere, le non moins célèbre Baptiste Lecaplain débarque à l'espace Julien Green. Le samedi 29 avril à 21 h, il sera sur scène pour présenter son tout dernier spectacle : *Origines*.

« *Si j'étais fort en résumé, je ne ferais pas des spectacles d'une heure et demie ! Alors venez voir le spectacle Origines. C'est mieux, on aura plus de temps ...* », prévient l'artiste dans la description de l'événement. Cette dernière se permet cependant quelques indiscrétions et prévient que ce one-man-show évoquera « *son chat, son père en slip, sa mère, un saumon qui parle et on en passe* ».

Rires garantis

Les tarifs sont compris entre 16 et 22 euros. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet andresy.com. Les places peuvent être réservées sur le site internet fnac.com et ticketmaster.fr.

LIMAY Concert hommage à Alain Bashung

Après une prestation au festival Blues-sur-Seine, le guitariste Gilles Le Moyn donne une nouvelle fois un concert hommage à Alain Bashung à la Salle de spectacle le 25 avril.

Le guitariste Gilles Le Moyn s'entoure d'un collectif de nombreux musiciens locaux pour proposer un concert hommage à Alain Bashung. Intitulé La nuit je mens, ce concert est organisé le samedi 25 avril à la Salle de spectacle de Limay.

« *Gaby, Vertige de l'amour, Osez Joséphine, Madame Rêve, Ma petite entreprise, La nuit je mens, Résidents de la République… autant de titres incontournables à redécouvrir !* », prévient le site internet de la ville. Ce concert avait déjà été présenté lors de la dernière édition du festival Blues-sur-Seine, et est organisé en partenariat avec Tomahawk musique et la ville.

Le tarif unique est de 12 euros. Les billets sont disponibles sur le site internet billetweb.fr. Plus de renseignements sur le site internet de la commune ou sur le Facebook La nuit je mens, 2ème, ou par téléphone au 01 34 97 37 03 ou au 01 34 97 04 49.

VAUX-SUR-SEINE Les artisans locaux présentent leur travail

L'espace Marcelle Cuche accueillera l'événement L'artisanat d'art du 14 au 16 avril. Cette exposition permettra à des artisans de Vaux-sur-Seine et d'Evecquemont de présenter leur travail. L'entrée est libre et gratuite de 10 h à 18 h pendant les trois jours. Pour plus de renseignements, contacter la commune par courriel à mairie@vaux-surseine.fr ou par téléphone au 06 66 76 88 56.

OINVILLE-SUR-MONTCIENT Les peintres des ateliers de la ville

Les peintres locaux s'exposeront à la salle des fêtes des Ormeteaux le lundi 17 avril. Cette exposition, organisée par l'Association sportive et culturelle de Oinville-sur-Montcient, réunira plusieurs artistes locaux conduits par Patricia Prévot. Pour plus de renseignements, contacter le 01 34 75 31 98 ou l'association par courriel à asco.formation@gmail.com.

GARGENVILLE Un salon artisanal et gourmand

Les samedi 15 et dimanche 16 avril, près de 50 exposants seront réunis à la salle des fêtes de Gargenville pour la 8ème édition du Salon artisanal & gourmand. Cet événement, organisé par l'association Y'a d'la joie, se déroulera les deux jours de 10 h à 18 h 30. L'invité d'honneur de cette édition sera Catherine Bouteillé, qui travaille le cuir et la mosaïque. L'entrée est libre et gratuite. Plus de renseignements au 06 84 08 11 74.

VILLENNES-SUR-SEINE Un autre monde à la Salle des expositions

L'exposition *Un autre monde* proposera de découvrir les œuvres de l'artiste numérique Hervé Perdriel. Elle sera visible à la Salle des expositions du samedi 15 au vendredi 28 avril. « *Hervé Perdriel est un peintre virtuel car pour lui, la photographie est avant tout un matériau, le moyen d'un travail plastique pictural, se définissant davantage comme un travail sur les images que comme travail photographique en tant que tel* », indique le site internet de l'artiste. Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 21 avril à 18 h. Plus de renseignements sur l'événement sur le site internet de la commune, et sur l'artiste sur herveperdriel.com.

MANTES-LA-JOLIE La Seine s'expose en photo

L'exposition photographique De Paris à Mantes, au fil de la Seine est à découvrir au musée Hôtel-Dieu jusqu'au 9 juillet.

Le musée Hôtel-Dieu expose la Seine sous toutes ses coutures. Alors que l'exposition *Au fil de l'eau : Seine de travail* permet de découvrir le fleuve à travers le regard des peintres jusqu'au 25 juin, une nouvelle exposition permet de le découvrir en photo.

L'exposition *De Paris à Mantes, au fil de la Seine*, qui se déroule jusqu'au 9 juillet au musée Hôtel-Dieu, « *confronte le travail d'un photographe contemporain, Ambroise Tézenas, à celui de l'une des figures historiques de la photographie française, Henri Cartier-Bresson* », explique le communiqué de l'événement.

Cette exposition est organisée dans le cadre du Mois de la photo du Grand Paris, une biennale de photographie de réputation internationale créée en 1980. Une rencontre publique autour de l'exposition est organisée le samedi 29 avril à 16 h, en présence notamment d'Ambroise Tézenas.

Un documentaire hommage à Henri Cartier-Bresson sera diffusé le 30 avril à 16 h. Plus de renseignements au 01 34 78 86 60, par courriel à contact.musee@manteslajolie.fr ou sur le site internet manteslajolie.fr.

VALLEE DE SEINE Un cinéma mobile s'arrête dans les communes rurales

L'association Plan large, grâce à son événement Le camion aux images, proposera des diffusions quotidiennes de films dans un camion transformable en cinéma, du 17 au 28 avril.



AGNÈS HARDY

Le camion aux images s'arrêtera à Guernes, Gargenville et Seraincourt.

La 16ème édition du Festival des juniors, organisée par l'association Plan large, se déploie dans les territoires ruraux de la vallée de Seine avec le cinémobile de l'association Ciclic. Un camion super-lourd, se transformant « *pour offrir tout le confort d'une vraie salle de cinéma de 80 places* », s'arrêtera à Guernes du 17 au 20 avril, à Gargenville du 21 au 25 avril, et à Seraincourt du 26 au 28 avril.

Pendant les deux semaines de cet événement appelé Le camion aux images, la programmation riche permettra de découvrir « *des projections de longs métrages autour de thèmes permettant échanges et confrontations d'idées* », indique la description de l'événement. Dans chacune des communes, quatre séances seront proposées par jour, et certaines seront accompagnées du réalisateur.

Quatre séances par jour

Les tarifs d'entrée sont de 2,5 euros pour les scolaires, et de 4 euros pour tous publics. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur festivaldesjuniors.com, ou festivaldesjuniors.blogspot.fr, ou sur le Facebook Le camion aux images.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

YVELINES Handicap : le grand oublié de la campagne présidentielle ?

Les personnes en situation de handicap se retrouvent en grande difficulté pour aller voter. Pourquoi ? Les bureaux de vote ne sont pas tous accessibles.



LFM RADIO

« Tous les acteurs politiques sont au courant de cette situation, mais ne réagissent pas », regrette Lilianne Morellec, responsable des Yvelines à l'Association des paralysés de France (APF).

Ils sont les grands oubliés de cette campagne présidentielle, et ils n'en peuvent plus. Les personnes en situation de handicap se sentent exclues de la société. Pour les prochaines élections, certaines ne sont même pas sûres d'aller voter. Pas par manque de patriotisme, mais seulement car ils ne peuvent pas se déplacer dans les bureaux de vote, pas forcément accessibles en fauteuil roulant.

L'accessibilité « sert à tout le monde »

Conséquence : les personnes en situation de handicap doivent voter par procuration. Une situation insoutenable pour elles qui veulent vivre « *normalement* ». En effet, Liliane Morellec, responsable des Yvelines à l'Association des paralysés de France (APF), est consternée. Selon elle, « *tous les acteurs politiques sont au courant de cette situation, mais ne réagissent pas* ». Elle s'est d'ailleurs « *rendue à des soirées de campagne de candidats pour soulever le problème* ».

Elle explique que « *quand on leur en parle, ils sont gênés et ne savent pas quoi dire. Mais rien ne change* ». Elle ajoute : « *Même les salles de meetings ne sont pas toujours accessibles.* » Pourtant, en 2005, une loi demandant aux établissements publics à être accessibles a été votée. Mais l'échéance obligeant les lieux accueillant du public à être accessibles aux fauteuils est sans cesse repoussée.

Pour Liliane Morellec, cela est dû au fait que les personnes « *valides* » ne se sentent pas concernées. Pourtant, tout le monde est concerné. En effet, 12 millions de Français seraient touchés : les personnes handicapées, mais également les personnes âgées, malades ou accidentées, les femmes en fin de grossesse et même les familles avec des poussettes, les voyageurs encombrés de bagages, etc…

« Leur vote compte tout autant »

Elle explique : « *Une femme qui a une poussette, va préférer prendre la rampe d'accès plutôt que porter la poussette et le bébé dans les marches, une personne en béquilles, va utiliser cette même pente, cela sert à tout le monde* ». Bien qu'oubliés du programme des candidats, ils vont quand même aller voter car « *leur vote compte tout autant que ceux des autres* ».

MANTES-LA-JOLIE Karim Boursali champion d'Europe de jiu-jitsu brésilien

Le Mantais devient le premier représentant européen de cette discipline dans la catégorie des moins de 85 kilos.



LFM RADIO

Le sportif de Mantes-la-Jolie voulait ramener le titre pour la ville, le département et ses élèves.

Discipline peu connue en France, le jiu-jitsu brésilien a un nouveau champion, et c'est un Mantais qui l'a emporté. Karim Boursali, 36 ans, est devenu champion d'Europe de la discipline dans la catégorie des moins de 85 kilos. Une fierté pour le sportif qui voulait ramener ce titre pour la ville, pour le département et pour ses élèves de Sport attitude 78, où il est formateur.

Entraîneur à Sport attitude 78

La saison des compétitions sportives va bientôt s'achever pour lui, mais le champion, régulièrement médaillé, compte bien continuer à faire découvrir sa discipline au public avec deux compétitions de jiu-jitsu. L'une se tient aux Mureaux et l'autre au Val Fourré, en plein air, pendant les vacances scolaires.

SUDOKU : niveau moyen

1		7	6				9	8
	9					7		
		8	4	9	7			
					4		8	2
	8		9	2			4	
	6	2		1	8	9		
3			1		5			
8		6			3		1	
5	7			6	9		2	4

SUDOKU : niveau difficile

		3			7	5		1
4							2	
			9					
3			1		5	7		
		7	6		9		1	8
						3		
9			5		4			
				9			3	
	6				1		8	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale d'Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Advertising Content Roto Picardie
ZA du Chant aux Oiseaux
80800 Fouilloy

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 58 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2015

aubergenville

Parade LUMINEUSE



Vendredi 21 AVRIL 2017

NOUVEL ITINÉRAIRE

DÉPART 20h45 PLACE LOUVAIN
ARRIVÉE AUX BERGES DE SEINE

Renseignements : service animation au 01 30 90 45 83 / aubergenville.fr

AUBERGENVILLE ET VOUS - @Aubergenville